Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3

Fribourg, 10 novembre 2017

Communiqué de presse du SAB no. 1142

Quel sort pour les chaînes régionales en cas de l'acceptation de l'initiative « No Billag » ?

L'initiative populaire "No-Billag" menace la diversité des médias, en particulier dans les régions de montagne. La très grande majorité des chaînes de radio et de *télévision locales ne pourraient survivre, en cas d'acceptation de cette initiative. Cet* ***inquiétant constat a été réalisé lors*** *d'une journée d'étude organisée* ***vendredi par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), avec la collaboration de diverses organisations médiatiques.***

Andrea Häuptli, collaboratrice auprès de l'Institut de recherche opinion publique et société de l'Université de Zurich, a présenté les résultats d'une étude basée sur un sondage téléphonique, réalisé en octobre 2017. Deux tendances en ressortent clairement. D'une part, au sein des régions de montagne et des espaces ruraux, les programmes proposés par la SSR sont généralement les plus consultés, par rapport à l'ensemble de l'offre médiatique. D'autre part, dans ces espaces, les médias régionaux occupent une place privilégiée, alors que dans une ville comme Genève les journaux gratuits ou les réseaux sociaux sont davantage utilisés.

Philippe Zahno, président des Radios Régionales Romandes, a souligné le rôle joué par les médias précités, au sein des régions de montagne. En Suisse, à part deux exceptions, toutes les radios régionales bénéficiant de la redevance (16) sont situées en région de montagne. Elles assurent un rôle essentiel dans le traitement de l'information et au niveau de l'identité locale. Car en favorisant l'actualité locale et en abordant les autres sujets de façon à tenir compte des préoccupations de leurs auditeurs, elles proposent des contenus uniques. D'ailleurs, une étude réalisée par Publicom en 2016 a démontré l'attachement des auditeurs pour les médias régionaux. Un attachement qui découle certainement du fait que les radios régionales romandes sont indépendantes et qu'elles s'efforcent de produire des informations de qualité. Enfin, il faut encore rappeler qu'en Romandie, ces chaînes régionales forment des jeunes et emploient plus de 300 collaborateurs. En résumé, l'acceptation de l'initiative « No Billag » signifierait la mort de 25 radios qui sont devenues indispensables au niveau régional.

Vincent Fragnière, rédacteur en chef du Nouvelliste, s'est également exprimé sur l'importance de l'ancrage régional des médias. Pour son quotidien, cette spécificité a l'avantage de lui assurer une certaine stabilité, tant au niveau du nombre de lecteurs que par rapport aux entrées publicitaires. Toutefois, Vincent Fragnière constate que

l'ensemble des médias locaux sont mis sous pression, notamment en raison de la « privatisation de l'information ». C'est pour cela, qu'à l'avenir, le défi consiste à renforcer la collaboration entre les acteurs médiatiques présents au sein d'un même espace.

De son côté, Jean-Michel Cina, président de la Société suisse de radiodiffusion (SSR), a rappelé que cette entreprise incarnait, en quelque sorte, l'identité et la diversité du pays. En effet, la SSR est active, par le biais de chaînes spécifiques, au sein des quatre régions linguistiques de Suisse. Un système solidaire de répartition de la redevance permet à chacune d'entre elles de disposer de moyens suffisants pour financer leurs émissions radiophoniques et télévisuelles. En l'absence de cet outil, des espaces comme la Romandie ne pourraient pas offrir à son public un contenu aussi étoffé qu'actuellement. Enfin, contrairement aux autres médias, la SSR est soumise à un cadre légal l'obligeant à présenter la diversité des opinions.

Une initiative excessive

Les participants à la table ronde, qui a suivi, étaient d'avis que l'initiative « No Billag » était excessive, quant à ses buts et à ses conséquences. Car cette proposition dépasse de loin la simple question du porte-monnaie des personnes devant payer la redevance. Son acceptation, reviendrait à réduire fortement la diversité médiatique et à pénaliser les régions de montagne qui ne bénéficient pas toujours, par rapport au reste du pays, de la même attention et de la même concentration médiatique.

L'initiative « No Billag » ou la fin de la diversité des médias

Lors de la conclusion de cette journée, Christine Bulliard-Marbach, Conseillère nationale et présidente du SAB, a relevé que l'initiative « No Billag » entraînerait la mort de 34 radios et télévisions régionales. L'existence de ces stations dépend intimement de la part de la redevance qui leur est redistribuée. Si ce soutien devait être supprimé, cela impliquerait leur disparition. Car elles pourraient très difficilement compenser cette suppression par des recettes publicitaires supplémentaires, alors que ces dernières sont déjà en recul. Le SAB s'oppose donc fermement à cette initiative populaire, qui sera soumise au vote le 4 mars 2018. Dans ce même ordre d'idée, le SAB s'engage à maintenir le soutien indirect à la presse.

<u>Informations complémentaires :</u>

Christine Bulliard-Marbach, Conseillère nationale et
Présidente du SAB : Tél. 079 449 05 69
Thomas Egger, Conseiller national et Directeur du SAB,
Tél. 079 429 12 55